

**afccc**

Association Française  
des Centres de Consultation Conjugale

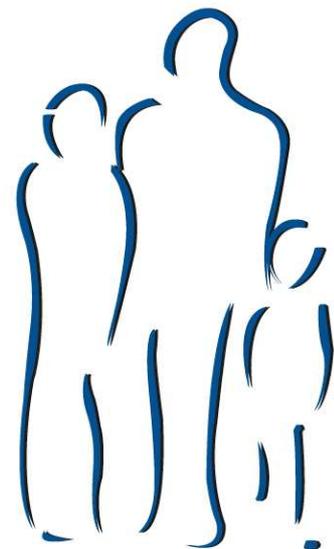
**FORMATION**

# **INTERVENANTS GROUPEs de PAROLE PARENTS**

**15-16-17-18 juin 2015**

Institut de formation  
44 rue Danton  
94270 - LE KREMLIN BICETRE  
Tél : 01 46 70 12 44 - Fax : 01 46 71 24 60

Organisme formateur : 11 9402 13994  
Siret : 775 689 060 000 74  
APE 8559 A



[formation@afccc.fr](mailto:formation@afccc.fr)

[www.afccc.fr](http://www.afccc.fr)

*Association reconnue d'utilité publique*

## **PREAMBULE :**

La famille évolue. Elle reste cependant un lieu essentiel du développement et de la construction de l'enfant.

La Parentalité se construit très tôt dans la vie de l'enfant et va se développer en fonction des héritages transgénérationnels, de l'éducation, de la culture familiale, du milieu social, des expériences et des rencontres de chacun.

« Avoir un enfant ne signifie pas devenir parent » : devenir père ou mère n'est pas toujours aisé. Passer du couple conjugal au couple parental non plus.

Accompagner les parents suppose pour les professionnels mieux comprendre les mouvements psychiques qui interviennent dans la construction de la parentalité, s'interroger sur les représentations des fonctions paternelle et maternelle, repérer ses propres schémas.

## **OBJECTIF GENERAL :**

La circulaire interministérielle de 1998 encourage les initiatives à la création de réseaux d'écoute, d'appui et de soutien à la parentalité, en soulignant l'importance des actions collectives.

*Il s'agit d'accompagner les parents, de les aider à développer leurs compétences. Pour cela, les animateurs doivent acquérir des connaissances, des compétences et des outils.*

## **PUBLIC CONCERNE :**

*Cette formation concerne tout professionnel intéressé par ces questions, soit pour initier un tel projet, soit pour l'évaluer.*

## **ORGANISATION :**

Cette formation se déroule sur quatre jours de 9h à 17h du lundi au jeudi, soit 28h au total (7h/jour).

## **CONTENU :**

- Questionnement sur les représentations de la parentalité.
- L'inscription dans la parentalité.
- Liens entre le conjugal et le parental.
- Les transmissions inter et intra générationnelles.
- Analyse des demandes et mise en place de groupes de parent.
- La spécificité du groupe de parole et ses objectifs.
- Le cadre du groupe de parole : apports méthodologiques.
- Les enjeux de la co-animation.
- Elaboration d'un projet parentalité.

## **RESPONSABLE DE LA FORMATION :**

**Maryse PASCAU,**  
Enseignante,  
Conseillère conjugale et familiale.

## **METHODE :**

- apports théoriques
- analyse de cas
- jeux de rôle.

**DATES : 15 – 16 - 17 – 18 JUIN 2015**

**LIEU :** AFCCC, 44 rue Danton, 94270 LE KREMLIN BICETRE

**NOMBRE DE STAGIAIRES :** Minimum : 8

Maximum : 14

## **COUT :**

720 euros (formation continue)  
500 euros (prise en charge personnelle)

**Cette formation peut être décentralisée en intra (Modalités d'organisations et tarifs adaptables).**

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION**

**Secrétariat de l'institut de formation :**

Tél: 01 46 70 12 44 – E-mail : [formation@afccc.fr](mailto:formation@afccc.fr)

Site: [www.afccc.fr](http://www.afccc.fr)